

# LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS



Association déclarée conformément à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 (n° 40767 p)  
**AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS**  
Agrément sport le 19 janvier 2000 Siret 35302535600042  
29, rue des Pyrénées 75020 Paris  
Secrétariat : tél. 01 40 24 02 06 -  
[ligue@idf-echecs.com](mailto:ligue@idf-echecs.com) Site: [www.idf-echecs.com](http://www.idf-echecs.com)



## Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue IDF des Échecs du 3 février 2024

L'assemblée est ouverte le 3 février 2024 à 9h50. Sont présents ou représentés 27 clubs sur 160, détenant 104 voix sur 498.

### 1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 janvier 2022

L'approbation du compte-rendu est mise aux voix.

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 104 voix

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### 2. Présentation du rapport moral

Le Président de la Ligue, Thomas Lemoine, présente le rapport moral. Il annonce que la saison 2022-2023, avant-dernière de cette mandature, a été une saison placée sous le signe de l'évolution institutionnelle.

Un conseil des départements regroupant les président(e)s des comités départementaux avec le bureau de la Ligue, s'est réuni plusieurs fois et a permis de mener des discussions constructives entre la Ligue et les comités départementaux sur une variété de sujets, comme l'organisation des compétitions scolaires, le soutien aux jeunes qualifiés dans les compétitions internationales, le développement en direction des joueuses, etc. L'objectif est de pérenniser cet organe, qui permet à la fois l'échange d'expérience entre la Ligue et les départements ainsi qu'entre les départements entre eux, et la répartition et la synchronisation des actions entre les différents échelons des organes déconcentrés.

Prévue depuis le début de la mandature, la mise à jour des statuts de la Ligue avait été mise en sommeil dans l'attente des nouveaux statuts fédéraux. Suite au rejet des textes proposés aux assemblées générales de la FFE, la Ligue va entreprendre la rédaction de nouveaux statuts, car il est nécessaire de prendre en compte non seulement la dernière loi sport de 2022, mais aussi tous les textes de loi entrés en vigueur depuis 2012, date d'adoption des statuts actuels.

D'autres projets sont en cours comme celui de la refonte du site Internet et de la charte graphique de la Ligue ainsi que le réaménagement du local de la Ligue afin d'y recevoir dans de meilleures conditions les réunions des différents organes de la Ligue, les clubs et les visiteurs.

Concernant les compétitions organisées par la Ligue, nous avons atteint un certain nombre de points d'inflexion nécessitant des décisions importantes.

Au championnat d'Île-de-France des jeunes, l'affluence des participants atteint des niveaux problématiques pour recevoir tout le monde à des niveaux de confort, voire de sécurité, suffisants, sur le site du gymnase Louis-Lumière. Sa formule actuelle nécessite donc des modifications, que ce soit par un changement de lieu, ou une limitation du nombre de qualifiés, ou une combinaison de ces deux solutions.

# LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS

Par ailleurs, le Championnat de Paris a subi un manque de disponibilité des salles parisiennes susceptibles de l'accueillir, ce qui a conduit au resserrement de son calendrier sur 6 jours au lieu de 8 ou 9 et à une sensibilité accrue aux aléas climatiques. La tenue des Jeux Olympiques d'été à Paris en 2024 va empêcher complètement l'organisation du Championnat de Paris à Paris même.

Pour terminer, le Président de la Ligue salue l'excellente santé des échecs franciliens, aussi bien du point de vue de la masse (nombre de clubs, nombre de licenciés) que de l'élite (doublé Top 16 et Coupe de France pour Asnières le Grand Échiquier, Top Jeunes pour Tremblay-en-France, 5 titres et meilleure ligue au championnat de France des jeunes) et souligne que ce dynamisme et cette excellence obligent à réaliser des réformes afin de permettre aux clubs, aux joueurs et joueuses de bénéficier d'infrastructures à la hauteur des enjeux qui les attendent.

Rapport complet via le lien suivant :

[https://www.idf-echecs.com/pages/images/CD\\_AG/2024/AG\\_RapportMoral\\_3fevrier2024.pdf](https://www.idf-echecs.com/pages/images/CD_AG/2024/AG_RapportMoral_3fevrier2024.pdf)

L'arrivée à 10h de 3 nouveaux mandataires représentant 5 clubs pour 16 voix porte la participation à 32 clubs présents ou représentés, détenant 120 voix.

Eloi Relange, président de la FFE, prend la parole pour expliquer les enjeux de la modification des statuts et du règlement intérieur qui ont été rejetés par deux fois aux précédentes assemblées faute de quorum à la 1ère et de majorité à la deuxième. Il encourage les clubs à se mobiliser et à voter en faveur des modifications qui visent à se mettre en conformité avec les nouvelles obligations ministérielles prévues par la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport et à mieux réguler la vie démocratique au sein de notre fédération. Il informe l'assemblée de son inquiétude dans l'attente d'un délai supplémentaire du Ministère des sports.

Fabienne Mauffrey (L'Échiquier de la Ville, Montreuil) souhaite qu'un groupe de travail se réunisse pour élaborer de nouveaux statuts avant la prochaine mandature de la Ligue.

Francis Beley (Président du comité 77) demande s'il sera possible de se rattacher comme département au nouveau site de la Ligue.

Nadir Bounzou précise que tous les comités départementaux, exceptés la Seine et Marne, ont un lien direct sur le site de ligue dans la rubrique "Départements" où l'on peut suivre les actualités de chaque département.

Stéphane Pinçon (Président du comité 92) évoque les problèmes sanitaires et de surveillance des gradins sur le site Louis Lumière et souligne que la disponibilité du lieu et le contrôle des coûts ne sont plus garantis. Les dates initialement prévues par la Ligue ont été décalées par la mairie de Paris au dernier moment et la location du mobilier dépend des périodes électorales.

### 3. Vote du rapport moral

Le rapport moral est mis aux voix.

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour : 120 voix

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

# LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS

## 4. Présentation des rapports de secteur

### a. Jeunes

Le président de la Commission Jeunes, Stéphane Pinçon, présente son rapport autour de 4 axes.

#### Championnat IDF Jeunes

Le président de la Commission Jeunes souligne l'augmentation régulière depuis plusieurs années du nombre de qualifié-e-s au championnat qualificatif Jeunes d'Ile de France.

934 joueurs ont participé à l'édition 2023 sur le site Louis Lumière (816 dans les championnats qualificatifs, 108 dans les Opens et 10 dans le tournoi à norme). Pierre Laurent-Paoli (Marseille-Échecs) a réalisé une norme de Grand Maître International et Émile Bassini (Bois-Colombes) a réalisé une norme de Maître International.

Stéphane Pinçon explique l'organisation de podiums genrés à la place de podiums mixtes à la remise des prix dans un souci de valorisation des joueuses. Il regrette le manque de communication au sujet des récompenses en nature attribuées aux trois premiers du classement général de chaque tournoi qualificatif (remboursement de l'inscription au Championnat de France Jeunes et inscription gratuite au Championnat de Paris).

Le président de la commission Jeunes alerte sur la capacité d'accueil limitée à l'espace Louis Lumière dans des conditions sanitaires et de surveillance des parties dignes. À dix jours de l'édition 2024, on compte déjà 887 inscrits. Des pistes de changement de lieu ou d'éventuelle limitation du nombre de participants sont actuellement en discussion au niveau du Comité Directeur de la Ligue IdF pour rechercher une solution praticable et consensuelle.

#### Championnat de France Jeunes

Stéphane Pinçon souligne l'énorme travail du suivi des inscriptions au Championnat de France Jeunes : 172 places qualificatives intégralement honorées et scrupuleusement redistribuées à la place au gré des désistements.

Le président de la Commission Jeunes regrette que les championnats de France ne soient pas encore mixtes et dénoncent les éléments qui freinent ce débat au sein de la commission technique fédérale.

À la suite du constat concernant le podium U08F au Championnat de France Jeunes 2022/2023 (Séléna Khichane Championne de France et Bonnie Godon 3<sup>e</sup>, alors qu'elles n'étaient respectivement que 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> qualifiées U08F sur les 7 places qualificatives de la Ligue IdF), la Ligue a décidé d'intervenir auprès des clubs formateurs de la région pour encourager la prise de licences A U07 afin de rééquilibrer son nombre de places qualificatives au championnat de France par rapport aux autres ligues.

Résultat pour la saison 2023/2024 : 12 places (U08F) et 20 (U08M) contre 7 (U08F) et 16 (U08M) pour la saison 2022/2023.

5 titres de champions de France ont été remportés lors du championnat de France : Sophia Lordier en U18 Filles (Saint-Maur), Antoine Trevisiol en U14 Mixte (Créteil), Paul Boulos en U12 Mixte (JEEN Paris), Hugo Bocquenet-Drouode en U10 Mixte (Vincennes) et Selena Khichane en U08 Filles (Saint-Maur).

La ligue IdF avait dépêché sur place à Agen deux entraîneurs (Les Maîtres Internationaux Abdelaziz Onkoud et Melkior Cotonnec) en soutien des entraîneurs des clubs et des joueurs isolés de notre ligue.

# LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS

## Festivals Jeunes IDF

Stéphane Pinçon souligne les forts taux de participation rencontrés lors des 7 étapes contre 4 étapes la saison précédente. Les 7 festivals ont réuni plus de 1940 jeunes : Bois-Colombes (339 participants), Tremblay-en-France (175), Montreuil EDLV (295), Franconville (400), Chelles (266), Ermont (348), Meaux (126). Il précise que la faible participation au Festival de Meaux s'explique par l'étape la plus excentrée d'Ile de France.

## Trophées Jeunes IDF

Deux étapes ont été organisées contre 1 la saison précédente : Noisiel (114 participants), Bois-Colombes (80). Un changement de formule est envisagé afin d'améliorer la participation.

Le président de la Commission Jeunes souligne que la mise en place d'un e-mailing systématique envoyé à l'ensemble des participants des étapes précédentes des Festivals et Trophées est sans doute responsable, en plus de l'implication forte des clubs, des records d'affluence atteints.

Fabienne Mauffrey interpelle Éloi Relange sur la mixité au championnat de France Jeunes qui était un élément du programme de la Liste Ouverture et partage l'idée que la pratique de compétition exclusivement féminine est nuisible à la mixité de notre discipline et à la progression des joueuses de compétition.

Éloi Relange, président de la FFE félicite l'excellent travail de repêchage de la Ligue Ile de France suite aux désistements des jeunes au championnat de France et souligne qu'il a préféré garder une cohérence globale faute de consensus au niveau des Ligues sur la mixité au championnat de France Jeunes.

Francis Beley (Tours et Détours, Rozay en Brie) exprime son désaccord avec les podiums genrés, filles et garçons séparés.

Marc Wittmann (Saint Maur des Fossés) considère que la persistance des championnats féminins en même temps que les championnats mixtes génère une sous catégorie féminine qui renvoie à une image de sous championnat. Il souligne que dans le cadre de la campagne contre les violences sexistes et sexuelles, le maintien d'un championnat féminin engendre un effet très pervers.

Jérémy Konopka (Suresnes) dénonce aussi l'image dévalorisante entretenue par cette séparation et considère les expressions sexistes "Tu joues comme une fille" comme une violence verbale.

## **b. Scolaires**

Le président de la Commission scolaire, Marc Wittmann, présente son rapport.

Le président de la Commission scolaire souligne la double victoire de l'école et du collège Saint Louis de Gonzague (Franklin Paris) aux championnats de France Scolaire, la 3<sup>ème</sup> place du collège Fleming (Orsay) et la 3<sup>ème</sup> place de l'école Marinville (Saint Maur).

En UNSS, le lycée Louis le Grand (Paris) termine 2<sup>ème</sup> et le collège Le Parc (St Maur) termine à la 4<sup>ème</sup> place.

L'Ile de France est donc tout particulièrement bien représentée dans ces championnats.

Un travail de rapprochement avec l'Éducation Nationale a été engagé cette année et a abouti à l'organisation commune dans les locaux du rectorat de Créteil (en présence du recteur) des championnats scolaires UNSS et FFE des Collèges et FFE des Écoles.

# LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS

Marc Wittmann regrette cette année encore l'impossibilité d'organiser de phase qualificative départementale à Paris faute de salle. Il remercie l'établissement Saint Louis de Gonzague d'accueillir la phase académique de Paris en dérogation.

Pour les autres départements, les phases qualificatives se sont déroulées partout (uniquement collège pour le 95).

Marc Wittmann présente les effectifs de chaque championnat en nette progression par rapport à l'année passée (1000 participants) et constate que les filles représentent 25 % des effectifs des écoles et 15 % des effectifs des collèges.

|    | Ecoles | Collèges |      |
|----|--------|----------|------|
| 77 | 44     | 62       |      |
| 78 | 89     | 36       |      |
| 91 | 122    | 75       |      |
| 92 | 311    | 105      |      |
| 93 | 205    | 56       |      |
| 94 | 172    | 59       |      |
| 95 |        | 64       |      |
|    | 943    | 457      | 1400 |

Les phases académiques de Versailles vont se dérouler à Bois Colombes et celles de l'académie de Créteil à Saint Maur.

Remarques faites en séances : la communication de la phase académique de Paris n'a pas été faite de façon suffisamment large et certains établissements n'ont pas forcément été au courant. Marc Wittmann précise que malheureusement, le nombre de places étant très limité, il n'a pas été fait de communication massive, mais que le Comité de Paris voulait mettre en place une phase départementale dès la saison prochaine.

## c. Formation

Le responsable de la formation, Adrien Duquesne, présente son rapport.

Au cours de la saison 2022-2023, 33 nouveaux stagiaires se sont inscrits à des stages D.A.F.F.E dans l'objectif de rejoindre les forces vives franciliennes, et ainsi, contribuer à la formation des licenciés actuels et futurs :

- Un stage D.A.F.F.E organisé par la Ligue Île-de-France du 3 au 6 novembre 2022 en partenariat avec l'Echiquier de Franconville sous la supervision du formateur Marc GATINE. Ce stage a vu la participation de 2 licenciées et 17 licenciés, pour un total de 19 stagiaires, et répartis entre 16 clubs franciliens et 7 des 8 départements franciliens ;

- Un stage D.A.F.F.E organisé sous la houlette du Comité Départemental de Seine-et-Marne, avec le soutien de la Ligue Île-de-France sur la communication auprès des clubs franciliens, du 7 au 10 juillet 2023 au club d'Échecs de Noisiel. Ce stage, animé par le formateur Louis LECLERC, a vu la participation de 14 stagiaires.

A la sortie de la saison, 2 nouveaux stages D.A.F.F.E sont prévus respectivement :

# LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS

- Du 2 au 5 novembre 2023 dans les locaux de l'Echiquier de Franconville ;
- Du 6 au 9 avril 2024 dans les locaux du Club d'Échecs de Saint-Maur-des-Fossés.

Enfin, dans le but d'adapter l'offre de stages à la demande, il sera mis en place au cours de la saison 2023-2024 un formulaire en ligne sur le site internet de la Ligue Île-de-France des Échecs afin de permettre aux licenciés désirant participer à un stage de le faire savoir auprès de la Ligue en remplissant directement le formulaire en ligne.

Adrien Duquesne remercie les clubs et les formateurs qui permettent le bon déroulement de ces stages et pour nos licenciés, qui y participent, d'être initiés dans d'excellentes conditions. Grâce à eux, les stages ont également pu avoir lieu en Île-de-France avec une alternance entre le Nord et le Sud de la région pour permettre au maximum de licenciés de participer à un stage proche de chez eux.

Rapport complet via le lien suivant :

[https://www.idf-echecs.com/pages/images/Rapport\\_Commission\\_Formation\\_2022-2023.pdf](https://www.idf-echecs.com/pages/images/Rapport_Commission_Formation_2022-2023.pdf)

Éloi Relange présente le plan de formation de la FFE à travers la création récente de l'Institut National de Formation (INF) qui travaille à la création d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) pour les animateurs d'échecs et qui leur permettra d'obtenir un diplôme avec une carte professionnelle. La formation du CQP est d'une durée de 500 heures.

## d. Technique

En l'absence excusée de la présidente de la Commission technique, le président de la Ligue Ile de France fait lecture du rapport de Claire Gobert.

Le nombre d'équipes engagées dans les différentes compétitions continuent de progresser régulièrement (+ 13 %) et en particulier celles des Critériums qui regroupent 176 équipes sur un total de 367.

En N4, l'objectif de 10 groupes accueillant 8 équipes chacun a été atteint l'année dernière. Compte tenu de l'augmentation de la représentation du nombre de licenciés A en IDF, selon les chiffres communiqués par la commission technique fédérale, un 11ème club d'IDF pourrait monter de N4 en N3 en fin de saison.

En N3 Jeunes, l'objectif de 4 groupes homogènes à 8 équipes a été atteint l'année dernière. Comme les années précédentes, il y a eu plusieurs repêchages de clubs de N3J en N2J, en tout 6 clubs de N3J sont montés en N2J.

Le rapport signale comme la saison passée qu'il n'y a pas de championnat départemental en Seine et Marne, ce qui va empêcher la montée d'un club de ce département en N3J.

En Critériums, le règlement de la compétition a été réécrit et les tranches Elo ont été légèrement modifiées avant le début de saison, avec un resserrement des tranches Elo sur les Coupes Pions, Cavalier et Fou. Ceci a permis d'arrêter la progression du nombre d'équipes en Coupe Pions. La Coupe Cavalier est celle qui a le plus progressé en nombre d'équipes, suivie de la coupe Fou, au détriment de la coupe Tour. Les coupes As et Roi ont été définitivement regroupées..

En Critériums petits-pions, le rapport souligne une belle augmentation du nombre d'équipes inscrites cette année.

Dans le championnat Entreprises, le rapport souligne le dynamisme de ce championnat avec la création d'une division supplémentaire l'année dernière.

# LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS

La phase Ligue de la N2 Féminine aura lieu cette année à Esbly, en Seine et Marne, par le Club de l'échiquier du Morin, le 3 mars prochain et un open ouvert à tous aura lieu en parallèle.

Pour rappel, depuis la saison passée, outre l'attrait de la compétition, l'augmentation du nombre d'équipe est liée à la modification du règlement interclub qui oblige les équipes de Top16 et N1 à inscrire au moins 1 équipe en interclub féminin. 9 équipes franciliennes sont concernées cette saison (8 l'année dernière). Ces équipes sont prévenues individuellement par la Commission technique IDF.

La compétition de la Coupe de la Parité est organisée à Juvisy et aura lieu le 18 février. Les inscriptions sont en cours.

La phase régionale du trophée Roza Lallemand dont l'attrait diminue de manière continue depuis plusieurs années, tant en IDF qu'au niveau national n'a pas trouvé de candidat à l'organisation. Des sollicitations directes de clubs vont être effectuées.

L'organisation des phases finales de Critériums et de Critériums petits-pions sont en cours de discussion avec les clubs susceptibles d'accueillir la compétition.

En Coupe Pion, le nombre important d'équipes induit l'introduction de 1/8ème de finale, qui se joueront probablement dans les Clubs.

Concernant le championnat Ligue – 2200, certains départementaux n'ont pas de championnat départemental et des repêchages auront probablement lieu (meilleur second des championnats départementaux les plus actifs).

Rapport complet via le lien suivant :

[https://www.idf-echecs.com/pages/images/CD\\_AG/2024/240203\\_Rapport\\_Technique\\_a\\_I\\_AG.pdf](https://www.idf-echecs.com/pages/images/CD_AG/2024/240203_Rapport_Technique_a_I_AG.pdf)

Marc Wittmann dénonce un calendrier ingérable, une saison trop rapide et trop condensée. Il propose de dézonner le calendrier dans les divisions franciliennes.

Jérémie Konopka dénonce les dates de compétition pendant les vacances scolaires qui impactent fortement la composition des équipes. Il envisage de ne plus faire d'équipes jeunes.

Fabienne Mauffrey demande un bilan de l'enquête fédérale réalisée auprès des clubs concernant la structuration des clubs et les compétitions. Elle dénonce l'organisation des compétitions féminines en N2 et Coupe de la Parité pendant les vacances scolaires qui impactent la participation des joueuses. Elle considère que ces deux championnats ne sont pas de vrais championnats comparés aux Interclubs à cause de la différence de cadence et le nombre ridicule de rondes et que le règlement de ces compétitions est une violence de plus faite aux joueuses.

Éloi Relange s'engage à apporter des réponses sur le bilan du questionnaire à destination des clubs et va demander à la commission technique de la FFE des explications de texte pour accompagner le calendrier fédéral.

## **e. Arbitrage**

Absent à l'assemblée générale, le directeur régional de l'arbitrage, Jocelyn Azzegag a transmis son rapport ultérieurement.

# LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS

L'année 2022 et la reprise des compétitions ont permis le développement de stages d'arbitrage.

La Ligue IDF compte 256 arbitres titrés mais 30 de moins qu'en 2022. Ceci s'explique par un nombre important qui ne sont pas licenciés et par d'autres qui ont fait le choix de ne pas suivre de formation continue.

| Titre                | Effectif   |
|----------------------|------------|
| Arbitre Jeune        | 22         |
| Arbitre Club         | 172        |
| Arbitre Open 1       | 37         |
| Arbitre Open 2       | 12         |
| Arbitres Elite 1     | 11         |
| Arbitre Elite 2      | 2          |
| <b>Total général</b> | <b>256</b> |

Plus d'une centaine de personnes ont été formées en 2023. Ce chiffre est constant par rapport à 2022.

| Type | Date                        | Lieu                | Nombre stagiaires |
|------|-----------------------------|---------------------|-------------------|
| FC   | 19 février 2023             | Maisons Alfort (94) | 8                 |
| SC   | 13 et 14 mai 2023           | Drancy (93)         | 14                |
| SC   | 15 et 16 avril 2023         | Fontainebleau (77)  | 11                |
| SC   | 13 et 14 mai 2023           | Montreuil (93)      | 10                |
| ASP  | 3 juin 2023 (8h30 à 12h)    | En ligne            | 6                 |
| SC   | 2 et 3 septembre 2023       | Paris (75)          | 11                |
| FC   | 10 septembre 2023           | Montreuil (93)      | 10                |
| SC   | les 23 et 24 septembre 2023 | Asnières (92)       | 8                 |
| SC   | 4 au 5 novembre 2023        | Franconville (95)   | 17                |
| SJ   | 2 au 3 novembre 2023        | Franconville (95)   | 11                |

106

Le rapport souligne des résultats encourageants aux sessions d'examen.

80 personnes inscrites aux examens sur l'année 2023 ont été accueillies dans 7 centres d'examen.

La session de décembre 2023 a un taux de réussite sensiblement équivalent aux résultats nationaux, la session de juin 2023 avait quant à elle un taux de réussite supérieur de 10 points.

La difficulté notée en 2022 de trouver des arbitres en Nationale ne s'est pas poursuivie, les demandes étant plus largement anticipées par les clubs qui ont aussi leur propre réseau désormais.

Le rapport met l'accent sur les nombreuses demandes de stage et le peu de stages organisés. Il encourage les clubs à se lancer dans l'organisation de stage et précise que le DRA peut les accompagner dans les démarches. Le plus souvent les demandes sont très diffuses. Il existe un formulaire peu visible sur le site de la ligue qui ne permet pas une bonne communication.

Le site fédéral reste à l'heure actuelle l'endroit où il est le plus facile de trouver des stages d'arbitrage. Le rapport rappelle que les compétitions de la ligue (Championnat de Paris / Qualifications Jeunes / Trophée et

# LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS

Festival Jeunes) peuvent accueillir de nombreux stagiaires. Bien que ne figurant pas dans le cahier des charges de ces manifestations, seulement 2 n'ont pas accueilli de stagiaire en 2023.

25 arbitres en Ile de France peuvent actuellement donner des attestations de stage pratique.

Le directeur régional de l'arbitrage (DRA) propose de mettre en place une newsletter des arbitres permettant de faire valoir les activités des arbitres de la Ligue Ile de France avec un rythme restant à définir selon l'actualité.

Pour toute question, le DRA invite vivement les clubs à le contacter à l'adresse suivante : [dra@idf-echecs.com](mailto:dra@idf-echecs.com).

## 5. Présentation du rapport de la commission de contrôle des comptes

Thomas Lemoine présente le rapport de la commission chargée d'examiner les comptes, rédigé par son président Nicolas Umbach-Bascone. Le rapport conclut que les comptes de l'exercice examinés le 29 janvier 2024 sont tenus avec régularité et sincérité et donnent une image fidèle de l'activité de la Ligue.

## 6. Présentation des comptes de la Ligue IDF des Échecs arrêtés au 31/08/2024

Zhigang Li, trésorier de la Ligue, présente les comptes de manière générale puis de façon analytique par manifestation (voir document en annexe).

Il indique que les comptes sont sains et que la Ligue dispose des moyens pour financer des activités décidées par le Comité Directeur.

Les comptes annuels se terminent par un excédent de 11 931,89 € sur l'exercice 2022-2023 qu'il faut pondérer par des dépenses prévues non engagées (Logo, refonte du site de la Ligue, aides aux jeunes participants aux championnats d'Europe et du monde, etc.)

Patrick Vigna (Club 608, Paris) demande des explications sur l'absence de subvention ANS, sur le dispositif Class'Échecs et sur la répartition des prix entre le tournoi RnB déficitaire et le Masters du championnat de Paris par rapport aux montants des inscriptions.

Francis Beley (Club Tours et Détours, Rozay en Brie) demande d'ajouter dans la partie charges le montant des licences reversé aux départements.

Un intervenant s'interroge sur le faible montant des intérêts du Livret Bleu. Le trésorier explique que les intérêts sont déjà plus importants pour la saison par rapport à la saison précédente grâce à la hausse du taux d'intérêt du livret bleu (0,5 % jusqu'à début janvier 2024 qui est passé ensuite à 3%).

Eloi Relange, Président de la FFE présente le programme fédéral de Class'Échecs et explique qu'il existe un partenariat entre les Ligues et la FFE pour co financer les kits aux écoles afin de répondre à la demande croissante des écoles qui entrent dans ce dispositif (589 écoles inscrites en Ile de France dont 300 en attente).

Le trésorier de la Ligue répond que l'ANS a rejeté la demande de subvention de la Ligue qui repose sur des critères fédéraux exigeants. Il explique que la demande de subvention doit s'inscrire dans le cadre des projets sportifs de la FFE (scolaire, féminisation, handicap, santé, etc.). Il propose de mieux calibrer notre dossier ultérieurement.

## 7. Vote des comptes et du report à nouveau

Les comptes sont mis aux voix.

# LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS

Contre 0 voix  
Abstention 6 voix  
Pour 102 voix

Les comptes sont approuvés à la majorité des voix.

L'affectation du report à nouveau à la trésorerie est mise aux voix.

Contre 0 voix  
Abstention 0 voix  
Pour 108 voix

L'affectation du report à nouveau à la trésorerie est approuvée à l'unanimité.

## **8. Présentation des budgets prévisionnels : 2023-2024 et 2024-2025**

Le trésorier présente deux budgets prévisionnels : un pour l'exercice en cours (2023-2024) et un autre pour le prochain exercice (2024-2025).

Les budgets prévisionnels sont établis sur la base des recettes et des dépenses de l'exercice 2022-2023.

Le Trésorier propose une légère modification des budgets présentés à la hauteur de 5000 € pour couvrir les dépenses de rénovation du local de la Ligue.

Patrick Vigna considère que le montant des licences (55 000 €) est mal estimé compte tenu de l'augmentation des effectifs.

Thomas Lemoine souligne que les effectifs de la Ligue comptent essentiellement des licences jeunes qui rapportent moins.

## **9. Vote des budgets prévisionnels**

Le budget prévisionnel 2023-2024 est mis aux voix.

Contre 6 voix  
Abstention 5 voix  
Pour 97 voix

Le budget prévisionnel 2023-2024 est approuvé à la majorité des voix.

Le budget prévisionnel 2024-2025 est mis aux voix.

Contre 6 voix  
Abstention 6 voix  
Pour 96 voix

Le budget prévisionnel 2024-2025 est approuvé à la majorité des voix.

La séance est levée à 13h30.